



CENTRE DE CONGRÈS DE SAINT-HYACINTHE

Notre plan sanitaire

Centre de congrès Saint-Hyacinthe

ENGAGEMENT ENVERS LA PROPRIÉTÉ

VERSION:
9 septembre, 2020

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA PROPRETÉ

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE - Nous sommes engagés à fournir à nos équipes les outils, la formation et les ressources nécessaires dans ce nouvel environnement causé par la pandémie du coronavirus (COVID-19). De même, les visiteurs doivent également prendre des mesures pour protéger la santé de chacun au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe comme : le port du masque ou couvre-visage, rester à la maison si vous présentez des symptômes du virus, pratiquer une bonne hygiène des mains et la distanciation physique dans les zones très fréquentées de nos installations. Nous croyons que le succès n'est jamais définitif, mais il commence par l'écoute et le travail d'équipe. Veuillez nous faire savoir s'il y a quelque chose que nous pourrions faire différemment ou mieux. Nous apprécions toujours les commentaires des clients et nous sommes reconnaissants lorsque nos partenaires partagent des idées avec nous. Vous pouvez compter sur nous et nous savons que nous pouvons compter sur vous.

PROTOCOLES



DISTANCIATION PHYSIQUE

Les clients et associés doivent pratiquer la distanciation physique en se tenant à au moins 2 mètres (6 pieds) des autres personnes ne partageant pas la même adresse.

Certaines zones seront marquées par une signalisation.

MESURES

1. Règles du centre communiquées sur des enseignes aux entrées
2. Capacités réduites dans toutes les salles de réunions
3. Pastilles installées au sol pour indiquer la distanciation requise dans les files d'attente
4. Flèches installées au sol pour indiquer la direction de la circulation à sens unique (dans certaines situations)
5. Reconfiguration des espaces publics
6. Écrans transparents en plexiglas et autres barrières sont installés à certains endroits où la distanciation n'est pas possible.



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL

Tous les associés du Centre de congrès porteront un couvre-visage pour effectuer les tâches de travail. Nous veillerons également à ce que tous les clients, visiteurs, et fournisseurs portent un masque ou un couvre-visage dans tous les espaces publics intérieurs.

1. Port du masque (couvre-visage) obligatoire dans tous les espaces publics du centre de congrès
2. Port du masque (couvre-visage) obligatoire dans les salles quand vous êtes en circulation
3. Port du masque (couvre-visage) obligatoire dans toutes les files d'attente (espaces publics ou salles)
4. Les clients peuvent retirer le masque une fois assis à leur place



ACCENT SUR L'HYGIÈNE ET LA PROPRETÉ

Tous les employés, clients, visiteurs, et fournisseurs seront tenus de connaître et de suivre l'hygiène personnelle conformément à toutes les directives fédérales, provinciales et locales en matière de santé publique.

1. Enseignes explicatives installées dans les toilettes publiques et dans toutes les aires de travail des employés du Centre de congrès
2. Postes de désinfection des mains pour les clients installés dans toutes les entrées du centre, les entrées des salles de réunion et les zones très fréquentées des espaces publics
3. Les robinets et savonniers des toilettes publiques, ainsi que tous les postes de désinfection des mains dans les espaces publics, sont sans contact et munis de produits approuvés par la santé publique

PROTOCOLES

MESURES



RESPONSABLE DES MESURES SANITAIRES ET FORMATION DES ÉQUIPES

Les chefs d'équipe du Centre de congrès ont tous suivis les formations nécessaires pour assurer un environnement sanitaire et sécuritaire pour les employés et visiteurs du centre.

1. Les chefs d'équipes sont tenus de compléter des formations en mesures sanitaires, distanciation physique, et tout protocole requis en gestion des mesures et restrictions causées par la COVID-19
2. Dépistage quotidien de la santé de nos employés. Tout employé présentant des symptômes se verra refuser l'accès au centre et sera redirigé vers des soins médicaux
3. Inspection quotidienne des uniformes et équipements de protection personnel pour assurer que nos employés suivent les protocoles
4. Communication quotidienne des mesures importantes, des mises-à-jour sanitaires et détails spécifiques des groupes et événements en maison



NETTOYAGE EN PROFONDEUR

Les protocoles de nettoyage améliorés nécessiteront la désinfection fréquente des articles souvent touchés et des toilettes, ainsi qu'une utilisation intensive de la part des clients, en mettant la priorité sur l'utilisation des bons produits chimiques et des bonnes procédures pour tuer la COVID-19.

1. Produits nettoyants réguliers changés pour les produits chimiques approuvés par Santé Canada et Santé Québec pour combattre la COVID-19
2. Nettoyage plus fréquent des surfaces, poignées de portes, escaliers mécaniques, etc. dans les espaces publics. La nouvelle norme est un nettoyage des surfaces aux heures
3. Nettoyage ciblé suite aux utilisations intensives des toilettes (et autres espaces) par les clients
4. Nettoyage ciblé des chaises, tables et équipements en salle entre chaque événement et pendant les pauses (ou sur demande)



NOURRITURE ET BOISSON

Les modifications apportées au service des aliments et boissons viseront à réduire le contact de personne à personne.

1. Les menus sont modifiés et réduits pour assurer un parfait contrôle sanitaire en cuisine et durant le service
2. Le service de buffet traditionnel en libre-service est temporairement suspendu. Lorsqu'il sera offert, il devra être servi par un employé portant les équipements de protection personnel appropriés, avec des barrières de protection physiques en place (écrans en plexiglas, barrières de contrôles des foules, pastilles indicateurs)
3. Les emplacements des repas, des lieux de pause et des étalages de nourriture sont modifiés ou limités à des espaces spécifiquement réservés à chaque réunion ou événement



COVID-19 – CAS CONFIRMÉ

L'équipe du Centre de congrès répondra rapidement aux problèmes de santé des associés et des clients et suivra toutes les directives de santé publique en vigueur.

Des protocoles supplémentaires spécifiques à la COVID-19 sont également en place.

1. Tout symptôme parmi les visiteurs doit être communiqué à nos équipes le plus rapidement possible
2. Les personnes présentant des symptômes seront isolées dans une salle présélectionnée à cet effet
3. Un appel à la santé publique sera effectué pour assister l'individu vers des soins médicaux
4. Les salles et espaces publics affectés seront évacués et nettoyés en profondeur suivant les protocoles de la santé publique en vigueur

PROTOCOLES



VOTRE RESPONSABILITÉ

ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS

Dans le but d'une responsabilité partagée, nous vous demandons de suivre certaines directives qui nous aideront à assurer la sécurité de votre groupe.

MESURES

1. Avoir une liste à jour de tous les organisateurs et participants de votre groupe. En situation d'un cas confirmé de COVID-19, nous allons vous demander cette liste pour les suivis requis par la santé publique
2. Communiquer à vos participants ce plan de mesures sanitaires et leur rappeler l'importance de ne pas se présenter dans nos installations s'ils ont des symptômes de la COVID-19 ou s'ils ont été en contact avec un cas positif.
3. Communiquer ce plan de mesures sanitaires à tous vos fournisseurs afin de s'assurer de leur plein engagement à respecter ces consignes.
4. Faire remplir et signer l'engagement des fournisseurs au respect des mesures sanitaires du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe.
5. Faire un horaire de réception des marchandises pour éviter le rassemblement de nombreux fournisseurs et intervenants aux quais de déchargement.
6. Faire un horaire de montage avec vos fournisseurs afin de vous assurer du respect de la distanciation physique à tout moment durant le montage et démontage de votre événement.